

dien et mixo-lydien ; leurs fondamentales sont *ré, mi, fa, sol* ; les plagaux, prirent le même nom que les authentiques, précédé de la syllabe *hypo* ; ainsi : le premier mode, le dorien, avait pour plagal le mode hypo-dorien. Les huit modes ecclésiastiques sont donc : 1° le dorien ; 2° l'hypo-dorien ; 3° le phrygien ; 4° l'hypo-phrygien ; 5° le lydien ; 6° l'hypo-lydien ; 7° le mixo-lydien ; 8° l'hypo-mixo-lydien.

D'après Athénée, les instruments à vent, sans trous ni clés, des Grecs, sonnaient le mode phrygien, qui correspond parfaitement aux sons produits par la loi physique de la résonance des tubes ; le mode phrygien ecclésiastique n'a aucun rapports avec cette loi ; il est même absolument inharmonique, d'où je conclus que la loi physique a éprouvé des changements radicaux depuis les Grecs jusqu'à nous, ou bien, que les modes ecclésiastiques, prétendus grégoriens, sont faux. Conclure qu'une loi physique déterminée alors, que la science possède grâce à des moyens d'investigation et d'expérimentation presque parfaits, a pu changer depuis les Grecs jusqu'à nous, me paraît absurde ; c'est comme si l'on niait la loi de la pesanteur. Aussi je n'hésite pas, et je dis : que si les modes des mélodies grégoriennes étaient vrais, le mode phrygien de cette classification correspondrait aux sons générateurs de notre mode majeur ; il n'en est rien, et l'échelle phrygienne de l'Eglise fera toujours le désespoir des musiciens qui savent la science de leur art.

Quand il s'est agi de substituer la liturgie romaine à la liturgie gallicane, il a fallu créer des livres de chant, remonter aux sources grégoriennes, comme les successeurs de Charlemagne et lui-même l'avaient si souvent fait. Le père Lambillotte, de la Société de Jésus, se chargea de ce travail, d'une part ; la commission de Reims, nommée par plusieurs évêques, parmi lesquels je distinguerai ceux de Cambrai et d'Arras, fut chargée du même travail ; plusieurs ecclésiasti-